ARRETÉ N° UCA-2026-562

PORTANT COMPOSITION DES JURYS DU MASTER MANAGEMENT STRATEGIQUE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

Vu l'Article L613-1 modifié du Code de l'Éducation,

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA),

Vu l'Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au Diplôme National de Master,

Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les Statuts de l'UCA ;

ARRETÉ

Article 1

La composition des jurys d'examen DU MASTER MANAGEMENT STRATEGIQUE comme suit :

Master Management stratégique 1ère année

Membres du jury

Francois CASSIERE, Président, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Corinne ROCHETTE, Vice-président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

Semestre 1

Norbert LEBRUMENT, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Michael GOUJON, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Samuel LAGRANGE, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Semestre 2

Norbert LEBRUMENT, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Michael GOUJON, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Samuel LAGRANGE, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Master Management stratégique parc. Management de projet, innovation et transformation numérique 2ème année

Membres du jury

Norbert LEBRUMENT, Président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Corinne ROCHETTE, Vice-président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

Semestre 1

Damien TALBOT, PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX.

Samuel LAGRANGE, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Rodolphe JONVAUX, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Semestre 2

Damien TALBOT, PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX.

Samuel LAGRANGE, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Rodolphe JONVAUX, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Master Management stratégique parc. Pilotage des organisations et management durable 2ème année

Membres du jury

Samuel LAGRANGE, Président, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Corinne ROCHETTE, Vice-président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

Semestre 1

Norbert LEBRUMENT, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Dieter HILLAIRET, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Rodolphe JONVAUX, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Mounir MOUSTAHLAF, PROFESSIONNEL

Semestre 2

Norbert LEBRUMENT, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Dieter HILLAIRET, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Rodolphe JONVAUX, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Mounir MOUSTAHLAF, PROFESSIONNEL

Article 2

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Pour le Président, par délégation, le
Directeur Général des Services
David ZUROWSKI

Le 29 octobre 2026

UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

Le 29 octobre 2026

Modalités de recours: En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.